

Temps fort 4°/3°

Du 26 au 28 avril 2011, au Vic, dans les Hautes Vosges



Partir à la rencontre..'

Aumônerie de l'Enseignement Public - District de la Plaine
3 rue sainte Cécile 88500 MIRECOURT
<http://catholique.vosges.fr/-Aumonerie-de-la-zone-Plaine->

Nous t'invitons à nous rejoindre :
Du mardi 26 avril au jeudi 28 avril 2011

Au Vic, à Ban sur Meurthe (environ 20 km de Saint Dié)

Le prix du temps fort est fixé à **52 €**. A noter que le prix réel est supérieur. Si certains veulent donner plus, qu'ils n'hésitent pas et de même que ce prix ne soit un obstacle pour personne. Parles-en avec ton animateur. Les chèques vacances et les tickets CAF sont acceptés. Nous demandons un 1er versement de 25€ obligatoire pour les frais de réservation auprès de la maison d'accueil.

Pour préparer au mieux ce grand temps fort, nous avons besoin de savoir si tu seras des nôtres. Merci de répondre le plus rapidement possible, à l'aide du coupon réponse, pour le **15 mars au plus tard**. Respecte la date d'inscription ! **Réponds même si tu n'y participes pas.**

Une liste pratique (vêtements, matériel, coordonnées de la maison, dernières informations, autorisation médicale et plan) sera fournie aux participants début avril.



C'est un bus qui effectuera l'aller et le retour du temps fort.

Important !

Message pour les futurs confirmands...

Si tu es en 3° et que tu désires recevoir le sacrement de confirmation, ce temps fort est **indispensable** pour tous les jeunes qui s'y préparent.

La **Confirmation** aura lieu le samedi 4 juin 2011, dans la paroisse Saint Martin de la Forêt (le lieu te sera communiqué plus tard).

A <redonner à ton animateur ou à l'adresse mail suivante :

laurence.bailly.aep@orange.fr

Coupon réponse à redonner à ton animateur

pour le 15 mars 2011, dernier délai.

Prénom :

Nom :

Niveau :

Aumônerie de :

Adresse :

.....

.....

- Participera au TF 4°/3° du 26 au 28 avril 2011
- Ne participera pas au TF
- Désire préparer sa confirmation (niveau 3°)
- Verse l'acompte de 25€ (chèque à l'ordre de AEP District Plaine).

NB : Les chèques vacances et les tickets loisirs CAF sont acceptés.

Signature des parents

Ta signature